

La Caisse des dépôts et des consignations / La Poste SA et CNP Assurances SA

Synthèse de l'opération de concentration communiquée par la partie notifiante

Le 18 novembre 2019, l'Auditeur général de l'Autorité belge de la Concurrence a reçu une notification simplifiée, conformément à l'article IV.10 et IV.63 du Code de droit économique, d'une opération de concentration par laquelle la Caisse des dépôts et des consignations (la CDC) acquiert le contrôle exclusif du Groupe La Poste (La Poste) et CNP Assurances SA (CNP) (l'Opération Proposée).

L'Opération Proposée consiste en la création en France d'un grand pôle financier public, au service du développement des territoires et de la lutte contre la fracture territoriale.

(17) L'Opération Proposée aura un impact négligeable sur le marché belge. En effet, la CDC, La Poste, LBP et CNP sont principalement actives en France et leurs activités ne se chevauchent que de manière marginale en Belgique (notamment dans le secteur de l'organisation du transport de marchandises (freight forwarding) pour le fret aérien, maritime et terrestre). En conséquence, la Partie notifiante a demandé l'application de la procédure simplifiée.